PROTOCOLE DE TRANSFERT DE FICHIERS SÉCURISÉS (FTP)

DOCUMENT Procédure





DOCUMENT

Nom de l'organisme : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Date : mai 2022

1. Introduction

Il est proposé aux organismes publics différentes méthodes pour transférer leurs archives numériques vers BAnQ.

- A. Enregistrement des fichiers sur un support externe (disque dur, clé USB, etc.) ;
- B. Transfert par FTP.

1.1 Qu'est-ce que le protocole FTP ?

C'est un protocole de communication utilisé sur un réseau pour transférer des fichiers d'un ordinateur vers un serveur. Il met en jeu deux intervenants : le client (organismes) et le serveur (Serveur BAnQ).

Le protocole de communication FTP a comme objectifs de :

- permettre un partage de fichiers entre des machines distantes;
- permettre une indépendance aux systèmes de fichiers des machines clientes et serveur;

1.2 Méthodes de transfert de fichiers par FTP.

Le transfert des fichiers par FTP peut s'effectuer de deux façons différentes : FTP web (navigateur web), logiciel client FTP (Ex : FileZilla)

- 1. **FTP web**
 - La connexion s'effectue à partir du navigateur web de l'organisme (Google Chrome, Microsoft Edge, etc.) ;
 - Ce mode de transfert permet le téléchargement de fichiers, mais il ne permet pas la création d'arborescences de dossiers ;
 - En conséquence, nous vous recommandons de créer un fichier .Zip pour conserver une structure d'arborescence nécessaire à la contextualisation des fichiers.

2. Logiciel client FTP

- La connexion s'effectue à partir d'un logiciel client FTP installé sur l'ordinateur de l'organisme;
- Les logiciels contiennent des fonctionnalités de progression de transfert et de reprise de transfert ;
- Ils permettent le téléchargement de fichiers et d'arborescences de dossiers.

À noter :

Il existe plusieurs logiciels clients FTP sur le marché. Il en revient à l'organisme de choisir le logiciel à installer sur son poste de travail. Parmi les logiciels les plus utilisés : FileZilla

Voici quelques-unes des fonctionnalités de ce logiciel :

- Logiciel open source gratuit, disponible autant sur Windows que Mac ;
- Utilisation courante, par une large communauté d'utilisateurs ;
- Les fichiers sont échangés entre client et serveur grâce au *Drag-and-Drop* (ou « glisser-déposer ») ;
- Permets le transfert de fichiers volumineux ;
- Permets la reprise de transferts interrompus.

1.3 Qu'est-ce que l'adresse IP publique ?

IP (Internet protocol) est un numéro d'identification attribué à un ordinateur connecté à un réseau Internet. Ces adresses servent aux ordinateurs d'un réseau à communiquer entre eux et permettent un échange de fichiers sur Internet. Ainsi, chaque ordinateur d'un réseau possède une adresse IP unique.

Pour connaître l'adresse IP publique d'un ordinateur, consulter le site suivant : <u>http://www.mon-ip.com</u>

À noter :

L'ordinateur doit être connecté dans l'espace physique et non de manière virtuelle.

1.4 Compte FTP BANQ

• Endroit sécuritaire vers lequel transférer les fichiers des organismes: le FTP est surveillé par SentinelOne. (protection antivirus)

Avant d'effectuer votre premier transfert par FTP, vous devez obligatoirement communiquer avec votre archiviste responsable pour lui fournir l'adresse IP publique de l'ordinateur à partir duquel les fichiers seront transférés. Cette information est nécessaire pour créer un compte FTP à BAnQ.

À noter :

- L'ordinateur client doit être connecté (boitier multiservice) sur le réseau dans son espace physique de travail.
- Plus d'un ordinateur (IP public) peut être associé à un compte FTP.

Votre archiviste communiquera avec vous pour vous fournir les informations de connexion à votre compte FTP. Conservez ces informations, elles vous serviront pour les transferts subséquents.

2. Procédure

Transfert des fichiers du producteur vers BAnQ

1. TRANSFERT DES FICHIERS PAR FTP WEB		
Intervenant	Etapes	
Archiviste responsable du fonds	 1.1. Transmettre les informations du compte FTP à l'organisme/déposant : Adresse du site : <u>https://ftp.banq.qc.ca</u> Champ Identifiant : <u>dpxxxxx</u> Champ Mot de passe : <u>xxxxxxxxxxxxxx</u> 	
Organisme	 1.2. Dans l'application transactionnelle Advitam – Section Description de la demande, inscrire que le transfert du versement s'effectuera par FTP web 1.3. Envoyer la demande à BANQ 	
Archiviste	1.4. Autoriser le versement	
responsable du		
fonds		



DOCUMENT

	Générez le WEBLINK des fichiers suivants:
Selectionmer: Tous, Aucun Nom Image: Selection and Selec	Archives Jieeslumérique.pdf Preserving Databases.pdf Preserving Databases.pdf Preserving Email.pdf Preserving Email.pdf Expire le:
	Courriel de (Option) Expéditeur: Envoyer un email à: Message (Option): OK Annuler

2. TRANSFERT DES FICHIERS PAR LOGICIEL FTP CLIENT		
* S'assurer que l'organisme ou le donateur a installé un logiciel client FTP sur son ordinateur.		
Intervenant	Etapes	
Archiviste responsable du fonds	 2.1. Transmettre les informations du compte FTP à l'organisme/déposant : Champ Hôte : depot.banq.qc.ca Protocole : SFTP : SSH File Transfer Protocol Champ Identifant : dpxxxxx Champ Mot de passe : xxxxxxxxxxxxxxxx Port : 21 	
Organisme	 2.2. Dans l'application transactionnelle Advitam – Section Description de la demande, informez BAnQ que le transfert se fera au moyen du FTP 2.3. Transférer la demande à BAnQ 	
Archiviste responsable	2.4. Autoriser la demande	
Organisme	2.5. Suite à l'autorisation de BAnQ, ouvrir votre logiciel client ftp2.6. Compléter les champs : Hôte : Protocole ; Identifiant ; mot de passe et Port selon les informations fournies.	

2.7. Transférer les fichiers vers le site serveur BANQ selon les modalités de votre logiciel client FTP.
À noter L'organisation des fichiers est encadrée par la procédure de préparation des versements